

---

JACK LANG  
Le Président

Paris, le 2 avril 2020

Monsieur Franck Riester  
Ministre de la Culture  
3 rue de Valois  
75001 Paris

*Cher Franck,*

Bien conscient que l'urgence sanitaire mobilise en ces terribles journées, toute votre attention, j'aimerais toutefois porter à votre connaissance la situation humaine et matérielle subie par les artistes lyriques solistes employés sur notre territoire.

La crise que nous traversons met en lumière la grande précarité de leur statut, mais également la difficulté que pose la variété de leurs employeurs (structures publiques ou privées), dans la mise en place d'une protection juste et efficace pour leur profession.

Conformément aux récentes recommandations du Président de la République, il est fondamental de veiller au **maintien des rémunérations** ou, à défaut, à **l'application du dispositif d'exception que vous avez instauré, l'activité partielle**, afin que ce soient les deux seules alternatives offertes aux artistes par les employeurs .

D'autre part, il convient de prendre en considération la spécificité de la rémunération « au cachet » qui semble difficilement compatible avec le calcul d'un salaire horaire. **C'est pourquoi je suggère que le plafond de l'allocation de l'État soit appliqué par « cachet »**. Cela garantirait à tous une protection identique et permettrait de réduire le reste à charge des employeurs, favorisant ainsi le redémarrage de ce secteur artistique.

Vous sachant éminemment sensible à la vie culturelle de notre pays, je ne doute pas que vous saurez apporter une attention toute particulière à nos chanteurs, parfaitement conscients des efforts et concessions qui devront être consentis afin de remonter sur scène au plus vite, et redonner rêves et émotions au public.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus reconnaissants.

*Avec mon amitié*

*Jack*